

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

D^{re} Mary-Ellen Tyler est nommée membre honoraire de l'AAPC



Ottawa – le 16 mai, 2016 – L'Association des architectes paysagistes du Canada (AAPC) a le plaisir d'annoncer que la D^{re} Mary-Ellen Tyler sera nommée membre honoraire de l'AAPC au cours d'un gala qui aura lieu au Congrès de l'AAPC, le 25 juin 2016, à l'Hôtel Fort Garry de Winnipeg. Le statut de membre honoraire est un privilège accordé par l'AAPC aux personnes qui contribuent de façon remarquable à la promotion et à la cause de l'architecture de paysage.

Titulaire de diplômes d'études supérieures interdisciplinaires dans les domaines de la conception de l'environnement et de la gestion des ressources, Mme Tyler a près de quarante années de pratique professionnelle et de recherche en planification de l'environnement, en écologie du paysage, en gestion des ressources hydriques, et en conception écologique. En plus d'avoir participé à des projets internationaux en Chine, en Thaïlande, au Mexique, au Pérou et en Équateur, Mary-Ellen Tyler a reçu le soutien du CRSNG, du CRSH, de la SCHL et du Réseau canadien de l'eau pour ses recherches portant sur les bassins hydrographiques urbanisés, sur l'utilisation du sol et la gestion de l'eau, et sur les effets cumulatifs du développement énergétique sur les paysages et sur les bassins versants.

D^{re} Tyler a assumé plusieurs fonctions au sein de cabinets de planification et d'architecture de paysage en Alberta et en Colombie-Britannique, et dans la fonction publique fédérale à des postes liés à la planification et à la conception d'importants projets de développement des ressources. Elle a occupé son premier poste d'enseignante universitaire à l'École de planification urbaine et régionale de l'Université de Waterloo. Elle a ensuite œuvré comme vice-doyenne de la Faculté d'architecture de l'Université du Manitoba – elle y a enseigné la planification urbaine et l'architecture paysagère. En 1998, elle a été nommée doyenne de la Faculté de conception environnementale de l'Université de Calgary.

Elle est l'une des fondatrices du Alberta Low Impact Development Partnership. Elle a également fait partie du groupe de travail national d'Infrastructures Canada sur les infrastructures municipales et les pratiques exemplaires en matière d'aménagement du territoire, et elle a siégé au Conseil d'agrément de l'AAPC pendant cinq ans. Elle est colauréate d'un prix du mérite décerné par un concours international pour son travail de conception en aménagement urbain écologique du Projet d'aménagement de la collectivité durable d'Okotoks (Alberta). Elle a par ailleurs reçu un prix d'excellence de la Grand River Conservation Authority pour ses travaux de restauration écologique. Au cours de sa carrière universitaire, elle a supervisé les thèses de près d'une centaine d'étudiants des cycles supérieurs et, à ce titre, a reçu deux prix pour l'excellence en matière de supervision. Récemment, D^{re} Tyler a joué un rôle majeur dans l'élaboration du nouveau programme de maîtrise en architecture de paysage de l'Université de Calgary.

Selon l'architecte paysagiste Ron Middleton, AALA, AAAPC :

*D^{re} Tyler a démontré sa passion pour la profession d'architecte paysagiste, en plus de faire preuve, dans sa carrière, de dévouement envers les idéaux de la gérance environnementale et du développement durable.
Elle est une source d'inspiration pour ses étudiants et ses collègues.*

Le Congrès de l'AAPC, qui se déroulera du 23 au 25 juin 2016 à l'hôtel Fort Garry à Winnipeg, est la principale activité de formation et de réseautage des architectes paysagistes, dont la profession est en plein essor au Canada. L'AAPC représente les principaux décideurs de la profession au Canada, notamment les architectes paysagistes du secteur privé, des établissements d'enseignement, des municipalités, des ministères et des organismes gouvernementaux.

L'Association des architectes paysagistes du Canada (AAPC) est une association professionnelle représentant plus de 1900 architectes paysagistes membres d'une association provinciale ou territoriale. L'AAPC agréée, par ailleurs, plusieurs programmes d'enseignement en architecture de paysage au pays.

Les architectes paysagistes participent à l'aménagement, à la planification et à la gestion de milieux urbains, ruraux et naturels dans tous les territoires et provinces du Canada, et dans de nombreux pays. Les architectes paysagistes canadiens sont réputés pour leur vision, leur créativité, leur sensibilité et leur sens pratique dans tous les aspects de leur profession. Ils créent des espaces extérieurs originaux pour les citoyens, tout en protégeant et en améliorant l'environnement. À l'échelle pancanadienne, l'AAPC est le porte-parole des architectes paysagistes et, par l'entremise de ses associations constituantes provinciales, elle encadre la profession par l'octroi de permis et par l'agrément de ses membres.

Pour de plus amples renseignements :

Michelle Legault, directrice générale

Courriel : executive-director@csla-aapc.ca

Bureaux : 866-781-9799

12, rue Forillon, Ottawa (Ontario) K2M 2W5

www.csla-aapc.ca